



Mme Annick Girardin  
Ministre de la Fonction publique

Madame Marisol Touraine  
Ministre de la Santé

M. Jean-Michel Baylet  
Ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales

Montreuil, le 21 avril 2016

*Objet : Préavis de grève du 2 mai au 13 mai 2016 - inclus.*

Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre,

Le contexte actuel est toujours marqué par l'opposition au projet de loi gouvernemental sur le Code du Travail et par la forte déception des agents suite aux annonces gouvernementales sur l'insuffisante augmentation des salaires dans la Fonction publique.

Par ailleurs, il existe de nombreuses revendications locales qui s'expriment aussi dans la période. Celles-ci ont pour principaux sujets les réorganisations du service public, les conditions de travail, les remises en cause du temps de travail, ...

Les importantes mobilisations des 31 mars et 9 avril dernier, ainsi que le soutien majoritaire de la population, démontrent la forte exigence du retrait du projet régressif porté par la ministre du Travail, projet qui constitue une attaque contre l'ensemble du monde du travail.

Tout nouvel abaissement des garanties collectives aura de conséquences importantes pour les fonctionnaires et leurs familles.

L'intérêt convergent des salarié-es et des agent-es de la Fonction publique est de se mobiliser collectivement contre cette nouvelle attaque portée par le gouvernement.

Concernant les salaires dans la Fonction publique, les insuffisantes revalorisations du point d'indice n'auraient pas eu lieu sans la mobilisation des personnels, mais le compte n'y est pas

au regard des pertes cumulées depuis plus d'une décennie concernant les salaires des agent-es publics.

Les dernières réformes contenues dans la réorganisation des services de l'État, dans les lois NOTRE et MAPTAM et dans la loi de modernisation du système de santé vont à l'encontre du développement nécessaire du service public et éloignent les agent-es de leur mission. Elles aggravent considérablement les conditions de travail des agent-es.

D'ailleurs, lors de son 51<sup>ème</sup> congrès confédéral, la CGT vient d'appeler à poursuivre et à amplifier la mobilisation unitaire interprofessionnelle, avec un nouveau temps fort le 28 avril.

Afin de permettre aux personnels de la Fonction publique de participer aux mobilisations à venir qui pourraient être décidées au-delà du 30 avril sur ces questions revendicatives, nous déposons des préavis de grève de 0 à 24h pour l'ensemble des agent-es des trois versants de la Fonction publique pour les journées suivantes : 2 mai, 3 mai, 4 mai, 5 mai, 6 mai, 7 mai, 8 mai, 9 mai, 10 mai, 11 mai, 12 mai et 13 mai 2016- inclus-.

Nous restons disponibles pour toutes négociations dans le cadre de ce préavis et nous vous adressons, Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

La Secrétaire Générale  
de la FD Santé  
**Mireille STIVALA**



Le Secrétaire Général  
de la FDSP  
**Baptiste TALBOT**



Le Secrétaire Général  
de l'UGFF  
**Jean-Marc CANON**

